

LA LETTRE



Communauté de communes
**Pays
d'Astrée**

DES

COUZANAIS

Bulletin d'information de la commune de SAIL-SOUS-COUZAN
<http://www.sail-sous-couzan.com>

Octobre 2014 – N° 20

Mesdames, Messieurs, chers Couzanais,

Le constat est désormais connu et s'impose à chaque commune comme une inquiétante évidence : la baisse des dotations de l'Etat et, tout particulièrement, de la Dotation Globale de Fonctionnement (DFG) se chiffre à -7500€ pour notre commune en 2014 et se poursuivra les années suivantes. Nos marges de manœuvre financières se réduisent année après année et les dépenses de fonctionnement sont largement dépendantes de la facture énergétique.

Concrètement et d'une manière plus générale tous les projets programmés ou en cours d'étude seront l'occasion de réaliser des économies d'énergie et de la ressource en eau, de réduire les nuisances, de lutter contre les risques naturels, de préserver notre cadre de vie et de maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Comme par exemple la maîtrise de la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux et espaces publics. Le Centre Culturel reste le bâtiment le plus énergivore et onéreux de la commune. Il représente, à lui seul, 50% des dépenses énergétiques avec 13 000€ en 2013 (85 000 Francs). L'équipe municipale poursuit ses réflexions : modification des installations, remplacement des chaudières, pose de systèmes de régulation, participation au chauffage dans les tarifs de location en période hivernale...

L'éclairage public constitue également un poste non négligeable pour le budget communal avec une dépense de 34 000€ (223 000 Francs) pour l'année 2014. Cette somme se décompose de la manière suivante : un montant par foyer lumineux (présence de 406 lampes) et une part « énergie » avec un montant suivant la puissance souscrite des points de livraison et un montant selon l'électricité consommée (55% de la facture globale), sur la base de la consommation réelle de l'année précédente. L'équipe municipale continue à travailler sur ce dossier : suppression des foyers lumineux inutiles, remplacement des lampes énergivores par des luminaires adaptés, réduction de la durée d'éclairage...

Un autre constat : les fermetures de notre bureau de Poste demeurent régulières et répétitives. Ce que le Conseil Municipal a dénoncé à maintes reprises, même si, dans ce domaine, il ne maîtrise pas le fonctionnement de ce service. Il a pour objectif principal la recherche de solutions concertées et partagées pour le maintien de la présence postale sous la forme la plus adaptée possible aux besoins de la population et aux contraintes de chacun. C'est pourquoi, La Poste va proposer à un commerçant d'assurer la gestion d'un Relais Poste, garantissant ainsi la pérennité du tissu commercial.

Je voudrais terminer cet éditorial en souhaitant la bienvenue à Stéphane Tixeront, notre nouvel épicier, et toute sa famille et lui renouveler nos vœux de réussite et notre soutien comme j'ai déjà pu l'exprimer à l'ensemble des commerçants de notre village.

Le maire, Ludovic Buisson.

Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Conseil municipal du 20 mai 2014

Restructuration et extension de l'école primaire

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1, lot n°8 : démolition, réseaux divers, pour une somme de travaux en plus de 2286.54 € HT.

Restauration des façades de l'église St-André

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°2, lot n°2 : enduits et maçonnerie pierres, pour une somme de travaux en plus de 1513.80 € HT.

Résidence pour personnes âgées « Le Colombier » : réalisation d'un rapport d'assistance technique

Des travaux ont été réalisés à la RPA le Colombier suite à l'avis défavorable de la Commission de Sécurité.

Afin de lever cet avis défavorable, la commune doit réaliser un rapport d'assistance technique

Le Conseil Municipal valide les missions ATC-SPEC, d'un montant de 560 € HT de la SAS DEKRA Industrial et autorise M. le Maire à signer le présent contrat.

Effacement de la dette, effacement en non-valeurs

La Trésorerie de Boën-sur-Lignon demande que la commune émette 2 mandats d'admission en non-valeurs pour 2 factures d'eau impayées de 105 € et de 50 €.

En effet, le juge d'instance de Montbrison a prononcé des ordonnances de surendettement pour ces particuliers.

Nomination du coordonnateur communal du recensement de la population 2015

Le Conseil Municipal décide de nommer Madame Emmanuelle BOUCHELACHEM, coordonnateur communal du recensement de la population 2015.

Fédération des sites clunisiens

Le Conseil Municipal, décide de renouveler son choix et nomme M. Pierre BERNARD et M. Frédéric DURAND pour représenter la commune au conseil d'administration de la Fédération des Sites Clunisiens.

Ecole - contrat d'entretien des installations de chauffage - ventilation

Le Conseil Municipal valide le contrat d'entretien de l'Entreprise REY.

La maintenance sera assurée par une visite annuelle et complète des installations de chauffage, et une visite de contrôle des installations de ventilation.

L'Entreprise REY facturera cette prestation d'entretien : pour la 1ère année du 01/04/2014 au 31/12/2014 : 2 400 € TTC ; pour les 2 années suivantes : 3 420 € TTC.

Conseiller municipal en charge des questions de défense

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité, M. Antoine GUIRAUD, Conseiller municipal, afin d'être un interlocuteur privilégié pour la défense.

Transport Scolaire – RPI SAIL-SOUS-COUZAN / LEIGNEUX

M. le Maire rappelle à l'assemblée que, depuis la création du RPI Sail-sous-Couzan – Leigneux, la commune a toujours participé à la fraction du coût du transport scolaire laissée à la charge des familles.

Pour l'année scolaire 2013/2014, le Conseil Général assure l'organisation totale du transport scolaire en maintenant une part à la charge des familles de 95 € par enfant

Le Conseil Municipal, après discussion et en accord avec la commune de Leigneux, décide que la somme de 75 € par enfant sera remboursée aux familles résidant à Sail-sous-Couzan.

SOUTIEN à la population rencontrant des difficultés liées à l'absence de connexion internet

Suite aux nombreuses difficultés rencontrées et liées à l'absence de connexion internet dont sont victimes les foyers de notre commune abonnés à l'opérateur SFR, après avoir répondu à une offre dégroupée via la box pour internet, le téléphone et la télévision, un collectif s'est constitué.

Malgré de nombreuses démarches, les foyers, les entreprises, les artisans et les commerçants couzanais restent toujours sans aucune connexion internet, télévision et téléphone depuis maintenant plus de six semaines.

La vie économique et touristique du village est fortement impactée par ce manque de réactivité de SFR qui accuse France Télécom d'être à l'origine de ce problème.

Le Conseil municipal dénonce le manque de réactivité de ces opérateurs et affirme son soutien au collectif nouvellement constitué.

Conseil municipal du 2 juillet 2014

Restauration des façades de l'église St-André

Le Conseil Municipal valide la prolongation de chantier des lots n°1 (échafaudages), n°2 (enduits et maçonnerie pierres) et n°4 (métallerie), jusqu'au 9 juillet 2014.

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°2, lot n°4 : métallerie, pour une somme de travaux en plus de 4 260 € HT.

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°3 lot n°2 : enduits et maçonnerie pierres, pour une somme de travaux en plus de 3 377,93 € HT.

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise Julien Charbonnier concernant des travaux de zinguerie pour une somme de 2 685 € HT.

Le Conseil Municipal valide le devis de la société Cuisson concernant le portail pour une somme de 4 140 € HT.

Personnel communal

Le Conseil municipal autorise son maire à renouveler le contrat de Madame GALI Shadia (Contrat Unique d'Insertion) pour une durée d'un an à 27 heures hebdomadaire (Renouvelé pour un an du 9 août 2014 au 8 août 2015).

Elle effectuera l'entretien de locaux (école, mairie, camping) et la régie du camping municipal et assurera le transport scolaire le mercredi matin.

Cantine municipale – tarifs communaux 2014-2015

Il convient de procéder à la revalorisation des tarifs de la cantine municipale. Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs des repas à 2.70€ pour les enfants et à 4.45€ pour les enseignants ou adultes.

Garderie périscolaire – tarifs communaux 2014-2015

Il convient de procéder à la revalorisation des tarifs de la garderie. Les tarifs :

Nombre d'enfants	Durée 1H	Durée 30 min	Durée 15 min
1	2,00 €	1,00 €	0,50 €
2			
QF < 750€	1,70 €	0,85 €	0,45 €
QF < 600€	1,35 €	0,70 €	0,35 €
3 et +			
QF < 750€	1,35 €	0,70 €	0,35 €
QF < 600€	1,10 €	0,55 €	0,30 €

Contrat de rivière – Natura 2000

Le Bourg est desservi par un réseau d'assainissement collectif essentiellement séparatif, raccordé à une station d'épuration mise en service en 1975 et dimensionnée pour 1950 équivalents habitants (E.H). Le quartier Les Places dispose d'un réseau essentiellement unitaire, raccordé à une station d'épuration mise en service en 1970 et dimensionnée pour 500 E.H. Quelques dysfonctionnements sont pressentis sur ces 2 unités déjà anciennes. La commune a donc engagé une étude diagnostique complète qui permettra d'identifier les désordres, de proposer un programme de travaux pour améliorer la situation actuelle et de définir la capacité de la nouvelle unité de traitement des eaux usées. Les objectifs visés étant de maintenir le bon état écologique par la mise en séparatif des réseaux, la réduction voire la suppression des eaux parasites, l'amélioration de la collecte des eaux usées, l'amélioration du fonctionnement des stations d'épuration / la qualité des rejets et l'amélioration de la qualité du Lignon.

Le Conseil Municipal approuve la réalisation d'un programme de travaux concernant les réseaux et les stations d'épuration proposé et défini par l'étude diagnostique en cours et sollicite des subventions auprès de la Région et du Conseil Général.

Motion de soutien à l'action de l'AMF - Baisse massive des dotations de l'Etat

Les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer de 28 milliards d'euros sur cette période.

Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF (Association des maires de France) prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

Le Conseil Municipal rappelle que les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société : Elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ; Elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ; Enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes. C'est pour toutes ces raisons que la commune soutient les demandes de l'AMF : Réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense, réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Rencontre avec Stéphane, le nouvel épicier de Sail Sous Couzan, pour mieux se connaître

Bonjour, quelques mots pour vous présenter aux couzanais et couzanaïses ?

Je m'appelle Stéphane Tixeront, j'ai 43 ans, marié, 2 enfants et je suis natif de Savigneux et habitant de Sail depuis mars 2014.

Quel a été votre parcours jusqu'à l'arrivée à Sail ?

J'ai une formation de boulanger mais après une courte expérience en boulangerie, j'ai changé d'orientation pour travailler dans les revêtements de sol pendant 10 ans et à nouveau 10 ans comme magasinier cariste avant de tenir un bar.

L'occasion de se lancer dans le commerce ?

Plutôt poursuivre car mes parents tenaient un hôtel restaurant et j'ai toujours eu envie de reprendre ou monter un commerce de proximité. Il y a 3 ans, j'ai entrepris des démarches pour faire aboutir ce projet. J'envisageais une épicerie à Arthun, mais à cause d'un problème de local, il n'y a pas eu de suite favorable.

Je suivais en parallèle des journées d'information / de découverte en lien avec la maison des services de Boën ou j'ai été accompagné par Alexia Pallay ; je le suis toujours d'ailleurs et c'est très positif. On a visité plusieurs commerces à reprendre (épicerie, bars, boulangerie...) à St Georges, St Just, Arthun, St Priest la Prugne..., également sans suite.

Jusqu'à l'épicerie de Sail ?

Oui, j'ai entendu parler de la fermeture du Petit Casino de Sail et je suis venu rencontrer le responsable en août 2013. Puis j'ai pris contact avec Casino mais leur projet ne correspondait pas à ce que je voulais faire. Mais l'idée a fait son chemin et j'ai décidé de créer une nouvelle épicerie à Sail.

Il y a 1 an ?

Et oui, presque 1 an de démarches et de dossier. Un parcours du combattant mais on y est arrivé et l'épicerie a ouvert le 3 juillet 2014.

Conseil à ceux qui veulent se lancer ?

Ne pas se décourager et s'accrocher. Et ne pas hésiter à se faire aider par la maison des services.

Bientôt 3 mois depuis l'ouverture, un petit bilan ?

Bilan positif, bonne fréquentation et optimiste pour la suite si la fréquentation se maintient.

Et déjà du nouveau et des projets pour bientôt ?

Oui, je fais point dépôt pour les paniers du CILDEA (mardi après midi à partir de 15h30) et j'ai des légumes qui viennent du jardin d'Astrée : de la qualité produite localement.

Et pour les services en plus, des poulets rôtis pour compléter l'offre de la boucherie (dimanche après midi notamment), une réflexion toujours en cours pour un dépôt de pain le lundi et sans doute des fleurs le dimanche matin.

Et de nouveaux horaires ?

J'attends fin septembre pour confirmer les horaires de fréquentation et ouvrir en conséquence à partir du 1er octobre.

Dernière question, une impression sur Sail ?

Très bien installé ; juste le temps qui n'est pas très beau... mais pas qu'à Sail !

Merci Stéphane pour cette rencontre et longue vie à l'Épicerie Couzanaise !



Stéphane TIXERONT - tel : 04 77 58 01 60 / 06 47 30 92 48



Joyeux anniversaire !!!

"Nous avons souhaité nous réunir autour de vous, Mme GILBERTAT Marie Joséphine Gilbertat afin de marquer votre anniversaire, votre centenaire.

Née le 9 Août 1914 à St Just en Bas, vous vous êtes mariée le 7 Août 1943 à St Just.

J'ai voulu passer en revue tous ces événements historiques que vous avez vécus : 2 guerres mondiales, 3 Républiques, le Front Populaire et la naissance des congés payés, le passage des anciens francs aux nouveaux francs et le passage à l'euro, le 1^{er} homme dans l'espace puis le 1^{er} homme sur la lune, le 1^{er} vol du Concorde ... mais aussi la naissance du cinéma parlant, de la télévision en noir et blanc puis en couleur. Vous avez aussi vu entrer dans votre foyer la machine à laver, le réfrigérateur et tous ces appareils électroménagers destinés à faciliter notre vie quotidienne. Mais il y en avait trop, alors j'ai arrêté l'inventaire.

Je souhaiterai malgré tout, développer quelques événements de l'année 1914 ; il y a 100 ans déjà :

- Début de la première guerre mondiale
- Vote de l'impôt sur le revenu
- Assassinat de Jean Jaurès

Ces 100 dernières années ont été riches en événements et qu'ils soient grands ou petits, ils font, de toute façon, partie de cette grande histoire.

Le 9 Août dernier j'ai eu l'occasion de vous souhaiter votre anniversaire, aujourd'hui au nom de l'ensemble de la population et au nom de l'équipe municipale je vous renouvelle mes propos et vous souhaite un très bon anniversaire.

Je voudrais ensuite citer une phrase d'Henri Matisse qui vous ressemble:

" On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux"

Ludovic Buisson



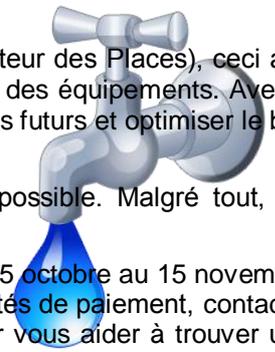
Communication du Service de l'eau

Depuis début 2014, il y a eu plusieurs coupures sur le réseau d'eau potable (notamment au secteur des Places), ceci afin de réparer des fuites, effectuer des travaux de remplacement, de vérification et de maintenance des équipements. Avec à chaque fois un double objectif : garantir un service de qualité en prévenant les dysfonctionnements futurs et optimiser le bon fonctionnement du réseau (meilleur rendement, économie d'énergie, baisse des coûts).

Pour limiter la gêne occasionnée, les personnels s'efforcent d'intervenir le plus rapidement possible. Malgré tout, les coupures restent nécessaires aussi nous vous remercions pour votre compréhension.

Par ailleurs, la campagne 2014 de relevé des compteurs d'eau des particuliers commencera du 15 octobre au 15 novembre 2014, avec envoi des factures en début d'année 2015. Nous vous rappelons qu'en cas de difficultés de paiement, contacter la Trésorerie de Boën-sur-Lignon pour établir un échéancier. La mairie et le CCAS sont là pour vous aider à trouver une solution. Merci de les contacter sans attendre les lettres de relance.

Pour toute information sur le service de l'eau et de l'assainissement, merci de contacter la mairie (04 77 24 52 62).



Droit du travail, droit de la famille, discriminations : permanence d'information pour tous

Le centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Loire assure des permanences d'information gratuites et ouvertes à tous, hommes et femmes de tous âges, concernant le droit du travail, le droit de la famille et l'égalité des femmes-hommes. En particulier, il peut renseigner sur les contrats de travail, les discriminations au travail, les congés maternité et paternité, le congé parental, les formes d'union et de séparation, l'autorité parentale, les violences. Il accompagne également les femmes dans leur recherche d'emploi, leur reprise d'activité après un congé parental ou leur projet de création d'activités.

Pour prendre rendez-vous dans l'un des 10 sites de permanences contactez le 04 77 01 33 55, du lundi au vendredi (9h-12h30 et 13h30-17h, sauf mardi après midi). Siège de l'association à Saint Etienne, 18 Av. Augustin-Dupré, Maison de l'Emploi, cidff42@cidff42.fr (association agréée par l'état)

A Feurs, prochaines permanences juridiques au Point Rencontre Emploi, 11 Av. Jean Jaurès les vendredis 26 septembre et 24 octobre 2014 de 9H à 12H, sur rendez-vous.

Contact : 04 77 01 33 55 (du lundi au vendredi, 9 h-12h et 13h30 -17h, sauf mardi après midi).

Travaux réalisés



- Création d'un trottoir et de bordures en béton teint aux abords de l'école.
- Achat de 19 tonnes de goudron pour réfection des voies communales.
- Lors des vacances scolaires, installation et mise aux normes de sécurité de jeux d'enfants à l'école.
- Réduction des fuites d'eau sur le réseau communal avec pose de vannes pour mieux sectoriser puis faire des relevés de compteurs la nuit afin de localiser les fuites. Aujourd'hui, nous pouvons dire que ce travail a été payant, grâce aussi à l'aide précieuse des employés communaux (économie de 30m³/jour aux Places, et de 60m³/jour dans le Bourg)
- Fin du chantier de rénovation des façades et des vitraux de l'église.

Civisme

Écobuage

La mairie ne délivre plus d'autorisation d'écobuage, suite aux recommandations de l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Divagation de chiens

Il est rappelé que la divagation des chiens et des chats est interdite.

Est considéré comme divagant tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître. Tout chien divagant sera conduit en fourrière, le coût du transport étant facturé au propriétaire.

Déjections canines :

Dernièrement de nombreux excréments canins ont été ramassés aux abords de l'école (jusque devant les portes). Nous vous rappelons que les propriétaires des chiens doivent ramasser les excréments.

Cela n'est plus tolérable ! Pensez aux enfants, aux personnes âgées, etc...

Circulation et stationnement

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de stationner à l'approche d'un carrefour ou d'un virage ainsi que sur les trottoirs et les passages pour piétons. Il est inadmissible d'obliger des piétons ou des landeaux à emprunter la chaussée à cause de ces mauvais comportements !

Repas des anciens



Le dimanche 31 août a eu lieu le traditionnel repas des anciens, organisé par la commune et le CCAS. Le repas a été servi par l'auberge La Sarrazine et l'assiette gourmande confectionnée par la boulangerie Delorme.

Thierry Roger a assuré l'animation musicale, Jean Aubert, conseiller municipal, nous a fait découvrir ses talents de magicien et de boute-en-train.

Merci à Yvonne de nous avoir fait apprécier ses belles chansons.

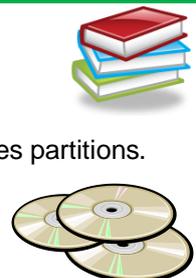
Nous espérons que l'ensemble des invités a passé un agréable moment.

Bibliothèque municipale : du nouveau !!!

Depuis la rentrée scolaire 2014 :

- Vous pouvez désormais emprunter sur demande des CD, des DVD documentaire et des partitions.
- Nouveaux horaires:

les mardis : de 16H à 17H30
les mercredis : de 14H à 15H
les samedis : de 10H à 11H



Vous pouvez consulter le catalogue de la médiathèque départementale sur www.loire-mediatheque.fr puis réserver ou emprunter lors des permanences de la bibliothèque municipale.

Rappel : la bibliothèque est ouverte à tous et gratuite.

Tournoi de tennis



Fin août était organisé le premier tournoi de tennis pour les Couzanais.

La grande finale opposait Eymeric à Christophe tandis que la petite opposait Philippe à Alexandre.

On peut remercier tous les participants !!!



Foire artisanale

Le Club des Jeunes vous informe qu'il organisera, dans le bourg, une foire artisanale le samedi 11 Octobre 2014 à partir de 8H et ce jusqu'à 20H. Avec à la clé, des spectacles (Circ Attitude, Marionnettes et la fanfare Cacophonie) tout l'après-midi mais aussi avec des initiations en tout genre (initiation monocycle, initiation jonglage, sculpture sur ballons, maquillage pour les enfants).

Le Collecti'Potes avec divers créations
Woid-Art qui fait des bijoux en bois
Laetitia qui crée aussi des bijoux
Guigou qui fait du maraîchage et des produits transformés
La Ferme à Mimie qui fait des fromages, du beurre et de la viande
La Fromagerie la Griotte qui fait du fromage bio
Les Jardins de l'autre route qui font de la transformation de plantes
Corentin qui fabrique du pain bio
Francis et Cécilien qui font eux aussi du maraîchage
Stono et Ligno qui fabriquent des bibelots mélangeant pierre et bois
Françoise qui crée des vêtements
Claire et le bois qui fait de la restauration de meubles mais aussi de l'ébénisterie.

Après cette foire, vous sera proposé 1 concert en extérieur (si le temps le permet) avec 3 groupes rock. Voici une liste de produits que vous pourrez vous procurer à cette occasion :

Sans oublier les plateaux repas qui vous seront servis le midi et le soir, qui seront au prix de 8€, le snack et la buvette ouverts toute la journée et la soupe à l'oignon qui sera servie le matin.

PLATEAUX REPAS DU MIDI :

Macédoine
Potée
Fourme/Pâté aux pommes

PLATEAUX REPAS DU SOIR :

Macédoine
Patia aux lardons
Fourme/Pâté aux pommes

Venez nombreux, vous verrez, ça vaut le détour ! Le Club des Jeunes vous remercie d'avance.



Sou des écoles

L'heure de la rentrée ayant sonné,
Les membres du Sou des Ecoles sont déjà affairés
A préparer différentes activités
Afin de financer les projets développés
Par une équipe pédagogique hyper motivée
Pour tous nos enfants scolarisés...

Et voilà les festivités :

Du 3 au 13 octobre : les enfants vous solliciteront pour acheter des brioches qui vous seront livrées le samedi 18 octobre. Nous vous remercions de leur assurer un bon accueil...

Samedi 15 novembre : soirée Boudin au centre culturel de Sail sous Couzan*,

Samedis 6 et 20 décembre : vente de sapins*

Samedi 10 janvier : belote au centre culturel de Sail sous Couzan

Samedi 6 février : vente de pizzas*

Dimanche 8 mars : loto au centre culturel de Sail sous Couzan

13 mai : vente de plants de fleurs et légumes*

28 juin : participation à la brocante de Sail

*Toutes ces manifestations feront l'objet d'une prévente préalable. Des bons de commande de couleur jaune vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres...D'autres projets sont actuellement étudiés, mais pour cela il vous faudra patienter...

Merci de votre implication...

Les membres du Sou des Ecoles du RPI Leigneux/Sail

LOTISSEMENT

"Les Oréades"

LOTS A VENDRE

31.90€ TTC le m²

Surfaces de 800 à 1400 m²

Tél. MAIRIE SAIL-SOUS-COUZAN

04 77 24 52 62

Agenda



Samedi 11 octobre.....Foire du village organisée par le Club des jeunes.

Samedi 18 octobre.....Pièce de théâtre au centre organisée par La clef.

Samedi 15 novembre.....Soirée boudin organisée par le Sou des écoles.

Samedi 22 novembre.....Concours de belote de l'AS Couzan à 17H au centre culturel.

Samedi 20 décembre.....Distribution des colis des anciens

Lundi 8 décembre.....Fête des illuminations organisée par le Comité des Fêtes et avec la participation de l'Amicale des sapeurs pompiers, du Club des jeunes et de Jean-Luc et Agnès Delorme.

Dimanche 14 décembre.....Marche organisée par le Comité des Fêtes au profit du téléthon.

Samedi 6 et 20 décembre.....Vente de sapins de Noël par le Sou des écoles.

Samedi 10 janvier.....Concours de belote du Sou des écoles.

Cet agenda a pour but d'informer le mieux et le plus tôt possible les Couzanais. Il est important que les associations du village nous informent des dates pour les prochains événements ou manifestations qu'elles souhaitent organiser.

mairie.accueil@sail-sous-couzan.com

Nous vous rappelons également qu'un guide trimestriel des manifestations existe pour le territoire de la communauté de communes. Il est disponible en mairie et dans les différents lieux d'accueil au public. Ce guide constitue une réelle opportunité d'attirer à chaque événement, un plus grand nombre de personnes. N'oubliez pas de transmettre vos dates à l'Office de Tourisme du Pays d'Astrée : ot.pays-astree@wanadoo.fr

Etat civil

<u>Naissance :</u>	Août 2014	MURE Anaé
<u>Mariages :</u>	Juin 2014	PERRET Alexandra et VILLOIS Géraldine
	Juin 2014	FOURNIER Lionel et BERNARD Angélique
	Juillet 2014	BUFFET Jean-Luc et BONY Agnès
	Août 2014	SIMONIN Frédéric et VOLDOIRE Mathilde
	Août 2014	FUCHET Guillaume et CORREIA DE SA Sofia
	Septembre 2014	BOUQUIN Ludovic et DE SOUSA Sylvie
<u>Décès :</u>	Juin 2014	CHAUX René
	Juin 2014	FOURNIER André
	Juin 2014	DUBOURGNON Claudius
	Juin 2014	GENEIX François
	Juillet 2014	COMBES François
	Juillet 2014	THEVENON Albert
	Août 2014	GRAIL Lucienne épouse SURE